

Zeitschrift:	Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association suisse des électriciens, de l'Association des entreprises électriques suisses
Herausgeber:	Schweizerischer Elektrotechnischer Verein ; Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen
Band:	82 (1991)
Heft:	14: Assemblées annuelles de l'ASE et de l'UCS
Rubrik:	Association Suisse des Electriciens (ASE)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ordre du jour de la 107^e Assemblée générale (ordinaire) de l'ASE

vendredi 6 septembre 1991, 09 h 00 au Kongresszentrum, Davos

1. Nomination des scrutateurs
2. Procès-verbal de la 106^e Assemblée générale (ordinaire) du 25 août 1990 à Brigue¹⁾
3. – Approbation du rapport du Comité sur l'exercice²⁾
 - Rapport du Comité Electrotechnique Suisse (CES) pour l'exercice 1990³⁾
4. – Approbation des comptes de profits et pertes 1990 et du bilan au 31 décembre 1990²⁾
 - Rapport des vérificateurs des comptes
 - Décision sur l'affectation du solde disponible des comptes de profits et pertes pour 1990
5. Décharge au Comité
6. Fixation des cotisations des membres pour 1992, conformément à l'article 6 des statuts
7. Budget 1992
8. Nominations statutaires
 - a) membres du Comité
 - b) vérificateurs des comptes et suppléants
9. Distinctions honorifiques et remise de prix
10. Lieu de la prochaine Assemblée générale ordinaire
11. Diverses propositions de membres, selon l'article 11f des statuts

Pour le Comité de l'ASE

le président: le directeur:
René Brüderlin *Dr. Johannes Heyner*

Remarques au sujet du droit de vote: Les membres collectifs de l'ASE qui désirent se faire représenter à l'Assemblée générale sont priés de désigner un délégué pour exercer leur droit de vote et de lui délivrer une procuration écrite.

¹⁾ Bull. ASE/UCS 81(1990)21, p. 57...63.

²⁾ Le rapport annuel 1990 est publié dans le présent numéro du Bulletin. Les propositions du Comité se trouvent à la page 26.

³⁾ Voir à la page 55.

Propositions du Comité de l'ASE à la 107^e Assemblée générale (ordinaire) de l'ASE du 6 septembre 1991 à Davos

au point n° 2

Procès-verbal

Le procès-verbal de la 106^e Assemblée générale (ordinaire) du 25 août 1990 à Brigue (voir Bulletin ASE/UCS 21/1990, p. 57...63) est approuvé.

au point n° 3

Rapport du Comité de l'ASE sur l'exercice 1990; Rapport du Comité Electrotechnique Suisse (CES) pour 1990

- a) Le Rapport du Comité de l'ASE sur l'exercice 1990 (p. 30) est approuvé.
- b) Il est pris connaissance du rapport du Comité Electrotechnique Suisse (CES) sur l'exercice 1990 (p. 55), approuvé par le Comité de l'ASE.

au point n° 4

Comptes de profits et pertes pour 1990 (p. 35); bilan au 31 décembre 1990 (p. 34); affectation du solde disponible

- a) Les comptes de profits et pertes pour 1990 ainsi que le bilan au 31 décembre 1990 sont approuvés.
- b) Le solde disponible de Fr. 90 000.– des comptes de profits et pertes de 1990 sera versé pour dépenses de construction et de renouvellement.

au point n° 5

Décharge au Comité

Décharge est donnée au Comité pour sa gestion des affaires en 1990.

au point n° 6

Cotisations annuelles des membres pour 1992

a) Membres individuels

Les cotisations des membres individuels restent les mêmes qu'en 1991:

Membres juniors

– Etudiants et apprentis jusqu'à la fin des études ou de l'apprentissage	25.–
– Autres membres jusqu'à l'âge de 30 ans	50.–

Membres individuels ordinaires

95.–

Membres seniors

à partir de l'âge de 65 ans 30.–

Les cotisations supplémentaires des membres de la Société pour les techniques de l'information de l'ASE (ITG) et ceux de la Société pour les techniques de l'énergie de l'ASE (ETG) restent inchangées et s'élèvent chacune à:

– étudiants	10.–
– autres membres	20.–

b) Membres collectifs

ba) Pour les membres collectifs qui ne sont pas membres de l'UCS: le système de calcul basé sur la somme des salaires et traitements assujettie à l'AVS ainsi que la détermination du nombre de voix restent inchangés par rapport à 1991.

Calcul des cotisations annuelles

Somme des salaires et traitements	Cotisation annuelle
jusqu'à Fr. 1 000 000.–	0,4% (min. Fr. 130.–)
à Fr. 10 000 000.–	0,2% + Fr. 200.–
et plus de Fr. 10 000 000.–	0,1% + Fr. 1 200.–

Echelon UCS	Cotisation annuelle ASE Fr.	Nombre de voix ASE
1	200.–	2
2	330.–	3
3	530.–	4
4	780.–	5
5	1 140.–	7
6	1 640.–	8
7	2 350.–	9
8	3 290.–	10
9	4 620.–	11
10	6 330.–	12
11	8 220.–	13
12	10 120.–	15

Echelon des cotisations et nombre de voix

Cotisation annuelle Fr.	Nombre de voix	Cotisation annuelle Fr.	Nombre de voix
de 130.–	1	4 501.– à 5 750.–	11
131.– à 240.–	2	5 751.– à 7 000.–	12
241.– à 400.–	3	7 001.– à 8 250.–	13
401.– à 600.–	4	8 251.– à 9 500.–	14
601.– à 800.–	5	9 501.– à 10 750.–	15
801.– à 1 100.–	6	10 751.– à 12 000.–	16
1 101.– à 1 600.–	7	12 001.– à 13 250.–	17
1 601.– à 2 300.–	8	13 251.– à 14 500.–	18
2 301.– à 3 250.–	9	14 501.– à 15 750.–	19
3 251.– à 4 500.–	10	plus de 15 750.–	20

bb) Pour les membres collectifs qui sont membres de l'UCS:

La grille des cotisations basée sur l'échelonnement valable pour l'UCS reste inchangée pour 1992.

Le nombre de voix de l'ASE se calcule d'après le montant de la cotisation: il correspond à celui des autres membres collectifs («industrie») du même montant.

au point n° 7

Budget 1992

Le budget 1992 est approuvé.

au point n° 8

Nominations statutaires

a) membres du Comité

La première période de charge de Monsieur Giancarlo Bernasconi se termine avec l'Assemblée générale 1991. Le Comité propose de réélire Giancarlo Bernasconi, directeur, Società Elettrica Sopraceneri, Locarno.

b) vérificateurs des comptes et suppléants

Le Comité propose de réélire MM. Henry Payot, Clarens, et Otto Gehring, Fribourg, comme vérificateurs des comptes, et Monsieur Bruno Bachmann, Suhr, comme suppléants.

Monsieur Rudolf Fügli, suppléant, a démissionné à compter de l'Assemblée 1991. Sa succession est encore vacante.

L'ESSENTIEL EN BREF

Au cours de l'exercice 1990, l'ASE s'est révélée une fois de plus un partenaire compétent qu'il s'agisse de techniques de l'énergie ou de l'information.

20 journées de formation continue ont été fréquentées par plus de 5000 participants. Des spécialistes venus de l'industrie, de la science et des administrations ont profité de la possibilité d'une collaboration active dans les commissions de normalisation. Aujourd'hui, 86 % des 1250 Normes Techniques de l'ASE sont identiques aux normes internationales de la CEI et du CENELEC. L'ASE continue d'appuyer activement les conventions de certification internationales, ce qui représente un avantage certain pour les producteurs, importateurs et organisations commerciales suisses. Ne tester qu'une seule fois, mais dans les règles de l'art – tel est le mot d'ordre.

Des technologies sophistiquées sont mises en œuvre pour les tests et la certification dans le domaine des techniques de l'information. L'ASE coordonne les activités suisses sur le marché européen.

Information et formation

Plus de 25 % des membres individuels de l'ASE sont déjà membres de l'une des Sociétés Spécialisées de l'ASE.

Laboratoires d'Essai et d'Etalonnage

L'ASE ouvre les frontières. Elle favorise non seulement l'harmonisation en Europe, mais s'est également montrée très active, en 1990 p. ex. à Hongkong et Taiwan.

Inspection des Installations à Courant Fort

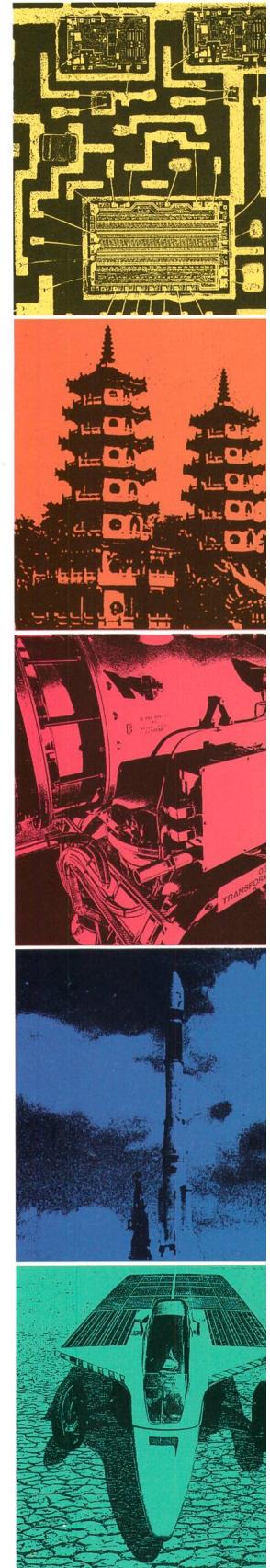
Sécurité dans l'utilisation de l'électricité, technologies modernes et nouvelle compréhension de l'environnement – autant d'aspects régissant le travail des spécialistes du courant fort.

CSEE

Faire preuve d'innovation dans l'accomplissement de nouvelles tâches, tel est l'objectif du CSEE. Actuellement, ses activités de conseil font leur preuve dans l'aérospatiale.

Normalisation

Initiative privée plutôt que prescriptions administratives: les spécialistes de la normalisation prennent les choses en main et créent, ce faisant, une priorité sur les informations.



COMITÉ ET CONSEIL DE DIRECTION

Comité

- * René Brüderlin, Président
(Directeur Elektrowatt Ingenieurs-Conseils SA, Zurich)
- * Jules Peter, Vice-président
(Directeur CKW, Lucerne)
- Michel Aguet
(Ingénieur en chef Service de l'électricité de la ville de Lausanne, Lausanne)
- David Amstutz
(Directeur V-Zug SA, Zug)
- Andreas Bellwald
(Directeur Alusuisse/Lonza SA, Viège)
- * Giancarlo Bernasconi
(Directeur Società Elettrica Sopracenerina, Locarno)
- Prof. Dr. Alessandro Birolini
(Professur für Zuverlässigkeitstechnik, ETH Zurich)
- Prof. Dr. Marcel Jufer
(laboratoire d'électromécanique, EPF Lausanne)
- Prof. Dr. Peter Leuthold
(Institut für Kommunikationstechnik, ETH Zurich)
- Dr. Rolf Bruno Lochinger
(Directeur Landis & Gyr Energy Management SA, Zug)
- Rainer P. Vogt
(Directeur adjoint ABB, Baden)
- Jean-François Zürcher
(ENSA Electricité Neuchâteloise SA, Corcelles)
- * Bureau du Comité

Présidents des Sociétés Spécialisées

ITG:

Prof. Dr. Alessandro Birolini
(Professur für Zuverlässigkeitstechnik, ETH Zurich)

ETG:

Michel Aguet
(Ingénieur en chef Service de l'électricité de la ville de Lausanne, Lausanne)

Conseil de Direction

Dr. Johannes Heyner, Directeur

Alfred Christen, Vice-directeur
Remplaçant du Directeur
(laboratoires d'Essai et d'Etalonnage)

Eduard Brunner, Vice-directeur
(Information et Formation)

Fridolin Schlittler, Vice-directeur
(Inspection des Installations à Courant Fort)

Pierre-André Maire
(CSEE)

Contrôleurs des Comptes

Otto Gehring
(Directeur FALMA,
Fabrique de lampes SA, Fribourg)

Henri Payot
(Administrateur délégué
Société Romande d'Electricité, Clarens)

Dr. Bruno Bachmann, Suppléant
(Directeur Sprecher Energie SA, Suhr)

Rudolf Fügli, Suppléant
(Directeur Accumulatoren-Fabrik Oerlikon, Zurich)

L'ASE ENCOURAGE LES TECHNOLOGIES MODERNES

Dans la mouvance de l'intégration européenne se dessine au niveau international un changement structurel qui marque profondément la Suisse aussi. Libéralisation du trafic des marchandises et harmonisation des normes techniques prennent rapidement de l'importance pour notre économie fortement orientée vers les exportations. Etre prêts à temps en vue d'assurer le succès sur des marchés libéralisés suppose des efforts considérables en matière de développement et d'utilisation de technologies modernes. Au cours de l'exercice écoulé, l'ASE s'est par conséquent attachée à soutenir les échanges d'informations technico-scientifiques en Europe tout en participant étroitement à la préparation d'un système européen de certification destiné aux techniques de l'information.



La formation continue représente une base importante pour toute entreprise. L'un des points forts de l'exercice fut de ce fait l'organisation de journées d'information à l'intention des membres individuels et collectifs, ainsi que de leurs collaborateurs. Avec l'appui d'éménents conférenciers venus d'écoles supérieures et de l'industrie, plus de 20 manifestations de cet ordre ont été mises sur pied à l'adresse des milieux spécialisés et utilisateurs de la science et de l'économie. Plus de 5000 participants ont profité de cet éventail élargi des prestations offertes par l'ASE, en se familiarisant avec les toutes dernières technologies dans le domaine des techniques de l'énergie et de l'information.

A mentionner à cet égard la très bonne fréquentation des journées d'information préparées à l'intention des électriques d'exploitation. La formation continue revêt un caractère de plus en plus international; c'est pourquoi l'ASE soutient une collaboration paneuropéenne dans le domaine des échanges d'informations technico-scientifiques. Cette action prend notamment place dans le cadre de l'EUREL, la Convention des Sociétés Nationales d'Electriques de l'Europe Occidentale. Grâce à ces activités, deux nouveaux périodiques technico-scientifiques sont nés en 1990 – le «European Transactions on Telecommunications and Related Technologies» et le «European Transactions on Electrical Power Engineering».

**Collaboration active avec
L'EUREL – résultats positifs pour l'économie suisse.**

Normes harmonisées au niveau international

L'ASE s'emploie comme auparavant pour une ouverture progressive des marchés mondiaux. Contribuer à l'abolition des entraves au commerce, tel fut le mot d'ordre en 1990 aussi. Fortement orientée vers l'exportation, l'industrie suisse de l'électrotechnique et de l'électronique doit cependant pouvoir compter non seulement sur l'ouverture des frontières, mais également être mise au bénéfice de normes harmonisées sur le plan international. C'est la raison pour laquelle l'ASE s'est engagée dans quelque 20 comités directeurs des organisations mondiales et européennes de normalisation, d'essais et de certification électrotechniques. Elle a permis à plus de mille spécialistes venus de l'industrie, de la science et des administrations de collaborer activement dans les commissions de normalisation. Cette influence directe se traduit pour les participants par une priorité sur les informations et, pour l'économie, par une consolidation de sa compétitivité.

Les résultats obtenus en disent long. Fin 1990, plus de 86% des 1250 normes techniques de l'ASE

furent identiques aux normes internationales. La Suisse occupe de ce fait une position de pointe en matière d'adoption de normes internationales et européennes.

Ne tester qu'une seule fois, mais dans les règles de l'art

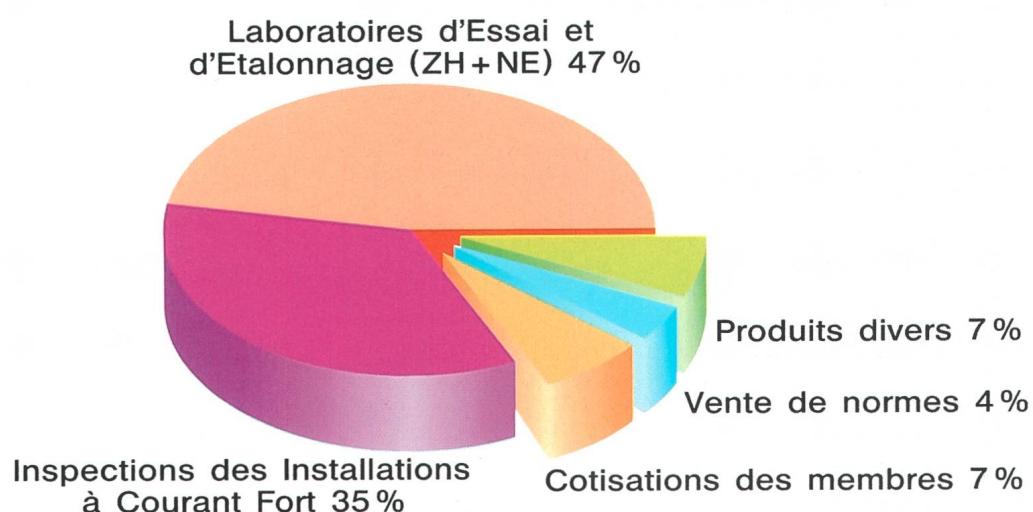
Cependant, seul celui qui sait écouler rapidement ses produits sur l'ensemble des marchés mondiaux peut vraiment parler de succès. Des essais harmonisés internationalement en constituent la base. Aussi, l'ASE soutient-elle activement les conventions de certification internationales, ce dont profitent, en Suisse, les fabricants, importateurs et organisations commerciales.

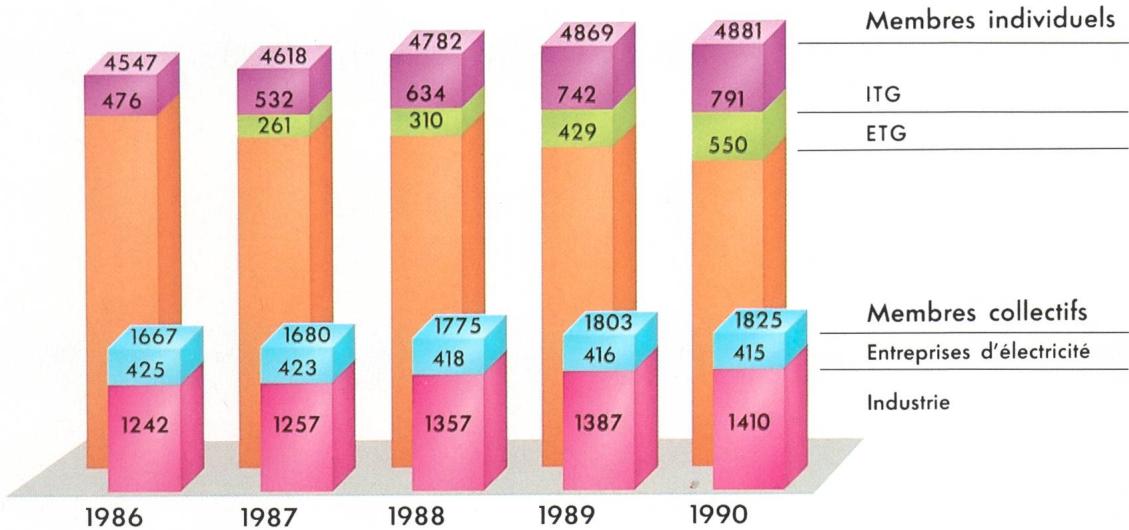
L'objectif de ces conventions consiste en la reconnaissance mutuelle d'essais conformément aux normes internationales. La répétition de tests coûteux est ainsi évitée. Fin 1990, 25 pays participaient au système mondial de certification (IEC System for Conformity Testing to Standards for Safety of Electrical Equipment – IECEE – Système CEI d'Essais de Conformité aux Normes de Sécurité de l'Equipment Electrique). La République de Corée, la République populaire de

Chine et la Yougoslavie ont été admises comme nouveaux membres à part entière. Sur le plan européen, le système de certification correspondant est le CENELEC Certification Agreement – CCA – Accord de Certification du CENELEC, dont les membres appartiennent à des pays faisant partie de la CEE ou de l'AELE. La reconnaissance mutuelle des essais effectués sur les matériels à basse tension constitue ainsi une pratique éprouvée, tant sur le plan mondial qu'en Europe.

Les Laboratoires d'Essai et d'Etalonnage conseillent membres et clients afin de minimiser les coûts des tests. Ainsi sera réalisée, en Suisse, la libéralisation dans une très large mesure de l'épreuve obligatoire prévue pour fin 1992. Il suffira par la suite de faire tester une seule fois un appareil électrique, que ce soit par l'ASE, auprès d'un laboratoire d'essai reconnu en Suisse ou à l'étranger, ou bien chez le fabricant lui-même. Cette année encore, l'apposition du signe distinctif de sécurité facultatif (S) a permis aux fabricants, importateurs et organisations commerciales faisant preuve de responsabilité de démontrer, face aux consommateurs et au public, combien la sécu-

Répartition des produits 1990





rité de leurs clients leur tient à cœur. Le nombre des autorisations délivrées par l'Inspection Fédérale des Installations à Courant Fort s'est stabilisé à un niveau élevé.

Essai et certification en matière de techniques de l'information

Pour les techniques de l'information et leurs produits, une branche aux taux de croissance des plus élevés, la reconnaissance mutuelle des essais est actuellement encore terre nouvelle. Un système de certification international au niveau des techniques de l'information serait pourtant d'une importance capitale pour le libre échange des marchandises. C'est la raison pour laquelle la Commission des Communautés Européennes (CCE) a voué une grande attention à ce que le libre commerce de ces produits et services puisse être réalisé dans les plus brefs délais. A l'instar de ce qu'elle a accompli au cours des cinq années précédentes, la CCE a de nouveau consacré quelque 20 millions de francs pour appuyer 40 projets visant l'élaboration de procédés d'essais pour les produits des techniques de l'information. Ces travaux sont dirigés par le European Committee for Information Technology Testing and Certification (ECITC).

A titre de représentant officiel de la Suisse au sein de ce comité, l'ASE s'est attachée à rendre attentives et de manière ciblée toutes les entreprises intéressées sur l'évolution que connaissent les pays de la CE. L'accès réussi au marché européen des techniques de l'information exige impérativement une coordination optimale, avec l'appui de la Confédération, des activités d'essais et de certification exercées en Suisse dans ce domaine. Des entretiens approfondis ont été tenus en ce sens avec des personnalités des milieux fédéraux, des écoles supérieures, de l'industrie et des PTT.

Toujours neutre et indépendante

Ce faisant, l'ASE reste l'institution réputée neutre et indépendante au service de l'économie nationale dans son ensemble. En 1990, l'association a puisé plus de 80% de ses moyens financiers dans ses prestations de conseils et essais. Celles-ci constitueront aussi pour les années à venir la base financière permettant d'ouvrir de nouvelles perspectives, de représenter les intérêts helvétiques au sein des commissions internationales et européennes de normalisation, d'essais et de certification et de promouvoir la sécurité électrique.

Cet avenir impliquera la confrontation à de nouvelles technologies, de nouvelles tâches et de nouvelles collaborations. Des activités confirmées y trouveront leur prolongation et de nouvelles prestations seront introduites. Les journées d'information organisées par les Sociétés Spécialisées ITG et ETG de l'ASE, les activités de conseil menées auprès de la clientèle par les Laboratoires d'Essai et d'Étalonnage, les quelque 4000 contrats de consultation passés entre l'Inspection des Installations à Courant Fort et des entreprises de branches et d'importance les plus diverses, ainsi que le savoir-faire existant dans le domaine des circuits intégrés spécifiques des clients (ASIC) sont autant d'exemples révélateurs d'un avenir riche en promesses.

L'ASE est prête à affronter l'avenir. En tant que partenaire compétente, elle assure à ses membres et clients des prestations de services sur mesure, qu'il s'agisse des techniques de l'énergie ou des techniques de l'information.

R. Brüderlin,
président

Dr. J. Heyner,
directeur

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	1990 1000 Fr.S	1989 1000 Fr.S
ACTIFS		
Fonds disponibles	2 215	881
Titres	13 396	14 951
Débiteurs	3 949	3 812
Autres créances	1 040	1 237
Marchandises et matériels	949	938
Valeurs d'exploitation	21 549	21 819
Terrains et immeubles	1 295	1 115
Installations et véhicules	p.m.	p.m.
Prêts hypothécaires	27	28
Valeurs immobilisées	1 322	1 143
Total des actifs	22 871	22 962
PASSIFS		
Créanciers	1 763	846
Autres engagements	1 344	1 821
Provisions	3 214	3 215
Fonds de tiers	6 321	5 882
Fonds d'exploitation	2 500	2 500
Réserves libres	1 336	1 336
Réserves spéciales	12 624	13 170
Bénéfice net	90	74
Fonds propres	16 550	17 080
Total des passifs	22 871	22 962
Valeurs d'assurances		
Immeubles	27 372	25 506
Installations, mobilier, véhicules	23 063	21 408

Par rapport à l'année précédente, la somme portée au bilan est restée pratiquement inchangée. L'augmentation des liquidités est due à une diminution des fonds immobilisés (titres) et à un nombre plus élevé de créanciers. Les investissements au niveau des installations d'exploitation d'un montant de 2,5 mio de francs ont été entièrement amortis au cours de l'exercice sous revue.

L'augmentation des créanciers est en rapport avec l'augmentation des liquidités (paiements non effectués au 31.12.90). Le recul de 0,55 mio de francs des réserves spéciales s'explique par le prélèvement de 0,62 mio de francs pour l'amortissement des frais du projet de construction (voir terrains et immeubles) et un apport de 0,07 mio de francs aux réserves de compensation

de l'Inspection Fédérale des Installations à Courant Fort. Les fonds propres ont enregistré un recul de 0,53 mio de francs et s'élèvent à 72% de la somme portée au bilan (contre 74% en 1989).

COMPTES DE PROFITS ET PERTES

	1990 1000 Fr.S	1989 1000 Fr.S
PRODUITS		
Cotisations des membres	2 616	2 348
laboratoires d'Essai et Inspections des Installations à Courant Fort	32 572	31 647
Vente de normes	1 396	2 068
Produits divers	2 969	3 391
Total des produits	39 553	39 454
CHARGES		
Marchandises et matériels	946	1 180
Personnel	26 336	24 770
Entretien et réparations	976	928
Amortissements	3 837	3 796
Charges d'exploitation	1 064	1 031
Administration, publicité et impôts	3 080	3 354
Charges diverses	3 224	4 321
Total des charges	39 463	39 380
Bénéfice net	90	74

Le total des produits se situe dans le même ordre de grandeur que l'année précédente.

Cependant, les positions reflètent des évolutions différentes. La progression des cotisations de membres a été engendrée surtout par l'augmentation de la contribution aux frais de normalisation.

En 1989, la vente des normes a noté une croissance au-dessus de la moyenne grâce à la nouvelle édition des prescriptions sur les installations électriques intérieures.

Les autres produits comprennent une dissolution partielle de la réserve de construction de 0,62 mio de francs en couverture des frais de planification du nouveau bâtiment prévu par l'ASE. L'année précédente, cette position comportait la dissolution des réserves du centenaire d'un montant de 1,1 mio de francs. La diminution des dépenses pour

des marchandises et du matériel est en rapport direct avec le développement de la vente des normes.

Les charges de personnel se sont accrues de 6,3% pour atteindre 26,34 mio de francs. La hausse du coût de la vie et l'accroissement de l'effectif (+8 personnes au 31.12.90) en sont les facteurs principaux.

En plus des amortissements des installations d'exploitation et du projet de construction, des amortissements comptables des titres d'un montant de 0,63 mio de francs ont dû être effectués fin 1990 en raison de la situation boursière.

Rapport des contrôleur des comptes

à l'Assemblée générale de l'Association Suisse des Electriciens. En exécution du mandat qui nous a été confié, nous avons contrôlé

les comptes de l'exercice 1990 au sens des prescriptions légales.

Nous avons constaté que

- bilan et comptes de profits et pertes concordent avec la comptabilité,
- la comptabilité est tenue conformément aux règles,
- la présentation de la fortune correspond aux règles établies par la loi.

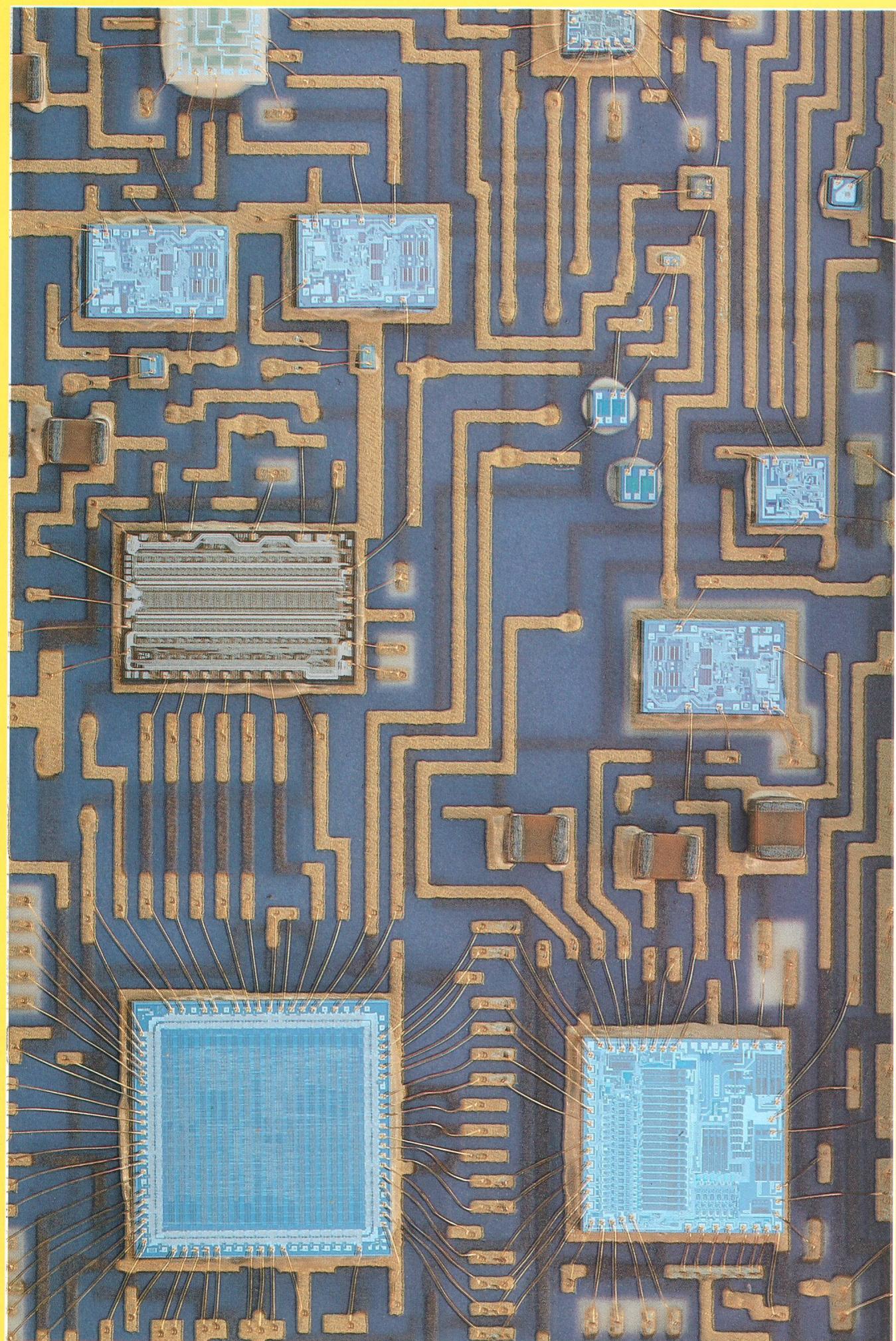
Nous avons pris connaissance du rapport de la Société Fiduciaire Suisse, Zurich, sur l'arrêté des comptes de 1990. En conclusion de notre examen, nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Zurich, le 14 mars 1991

les contrôleurs des comptes de l'Association Suisse des Electriciens

O. Gehring

R. Fügli



FORUM DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

INFORMATION ET FORMATION

Savoir-faire et information se trouvent être de plus en plus les ressources majeures garantissant la capacité concurrentielle sur le plan international. Information et formation figurent par conséquent au centre des préoccupations de l'ASE. La promotion des innovations dans l'industrie suisse à la faveur d'un savoir-faire sans cesse amélioré en constitue l'objectif.

MANIFESTATIONS ITG/ETG

Journalées d'information de l'ITG

«Modulare Rechnersysteme», session printanière ITG, Stein am Rhein STEN 1990: «Das schweizerische Fernmeldewesen und Europa 1992», Berne (avec Pro Telecom)

Réunion constitutive du Groupe technique ITG/ETG «Elektrische Kontakte», Zurich

«Schwerpunktprogramme der Forschung und Entwicklung in der Schweiz», Berne

Rencontres ITG sponsorisées

«HDTV – das Fernsehsystem der Zukunft?», Zurich (SRG, Zurich)

«Microélectronique à la demande: ASIC et capteurs» / «Kundenspezifische Mikroelektronik: ASICs und Sensoren», Neuchâtel (Ascom Microelectronics, Bevaix)

Journalées d'information de l'ETG

«Professional Communication – Präsentationsverhalten und Präsentationstechnik für Ingenieure», Zurich (Oerlikon-Contraves AG, Zurich)

Journalées d'information de l'ETG

Séminaire ETG pour câbles ≥ 20 kV, Lausanne

«PCs und Workstations als Werkzeuge des Ingénieurs für Planung und Betriebsführung», Baden

«Umweltschutz bei elektrischen und industriellen Anlagen», Berne

Rencontres ETG sponsorisées

«Raumbezogene Netzinformationssysteme», Zurich (Siemens-Albis AG, Zurich)

«L'énergie électrique dans les centres touristiques», Martigny (Glassey SA, Martigny)

«Systèmes d'information du territoire», Lausanne (Siemens-Albis AG, Zurich)

«Isolatoren für Freileitungen und Freiluft-Schaltanlagen», Langenthal (Fabrique de porcelaine Langenthal SA)

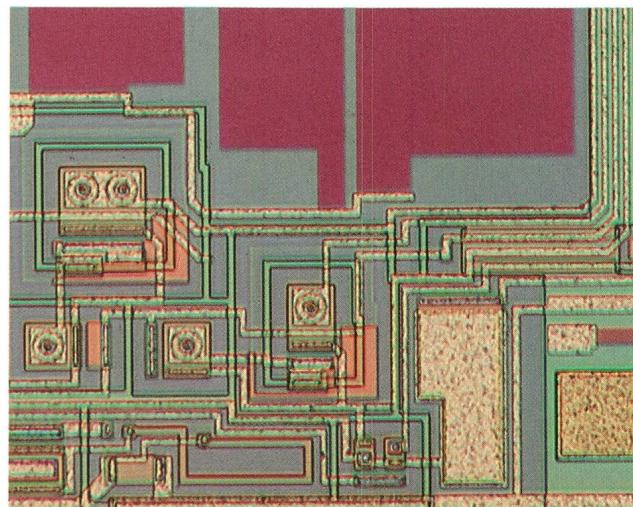
«Lichtwellenleiter als Kommunikationsmittel in der Energieversorgung», Altdorf (Dätwyler AG, Altdorf)

Le Bulletin bimensuel ASE/UCS dont les éditions traitent tour à tour des «Techniques de l'information», «Techniques de l'énergie» et «Economie électrique» est à cet égard un instrument capital d'information et de formation continue. Ces éditions thématiques consacrées chaque fois à un domaine actuel de l'électrotechnique contiennent des articles choisis et rédigés avec soin et qui aident le lecteur à maintenir ses connaissances professionnelles au niveau le plus récent.

d'intenses efforts de promotion, l'ETG est parvenue à augmenter de 27% le nombre de ses membres au cours de l'exercice écoulé. Des recueils des conférences ont été publiés pour chacune des manifestations. L'ETG a participé à 8 séminaires de l'EPFL et à 13 colloques de l'EPFZ traitant des techniques de l'énergie. L'ETG-Newsletter est un organe d'informations sur les multiples manifestations ainsi que de mise en relation de membres et autres personnes intéressées.

La croissance continue du nombre des membres de l'ITG et de l'ETG démontre que les prestations offertes par l'ASE au travers de ses Sociétés Spécialisées représentent un appui efficace pour ses partenaires lors de la mise en œuvre de technologies nouvelles. Aussi, plus de 25% des membres individuels de l'ASE sont aujourd'hui membres d'une Société Spécialisée de l'ASE.

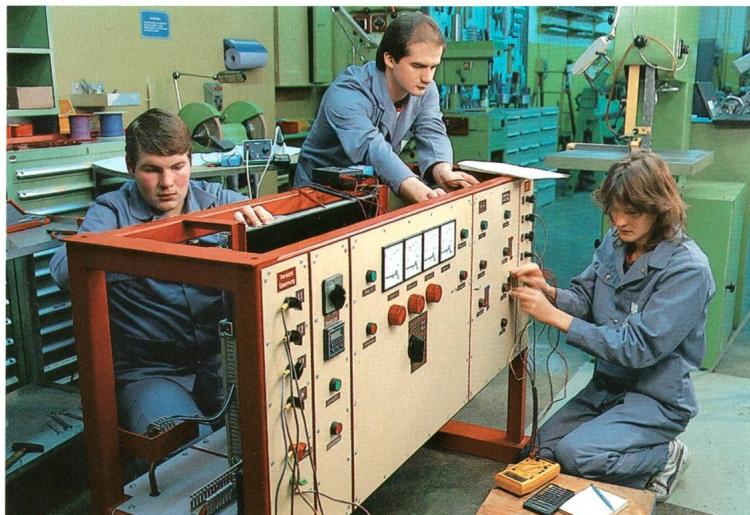
Les innovations créent des avantages concurrentiels. Information et formation fournissent le know-how.





EN FAVEUR DE L'OUVERTURE DES FRONTIÈRES

L'harmonisation des procédés d'essais et la reconnaissance mutuelle des certificats y relatifs sur les plans européen et mondial restent au centre des préoccupations des Laboratoires d'Essai et d'Etalonnage. Afin de servir encore mieux l'économie helvétique, d'étroits contacts ont également été établis avec des pays dont les laboratoires d'essai ne sont toujours pas rattachés à un système de certification.



Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1990, la révision de l'Ordonnance sur les matériels électriques à basse tension soumis au régime de l'approbation a apporté la libéralisation attendue de l'approbation obligatoire. La diminution du volume des commandes qui fut alors à craindre ne s'est pas produite. Il existe certes une tendance générale à la régression des entrées de commandes. Cependant, le volume de travail par commande est en nette augmentation, ce qui rétablit l'équilibre du volume total par rapport aux exercices précédents. L'apparition de nombreuses et nouvelles normes internationales est à l'origine de cette évolution.

L'exercice écoulé a été marqué par de nombreux investissements de rationalisation. Des efforts particuliers ont été consacrés à la modernisation des dispositifs d'essais du domaine CEM et du matériel d'installation. Les délais des essais à effectuer dans certaines branches critiques (p. ex. les appareils ménagers) ont de ce fait pu être

raccourcis de 30%, et ceci en dépit d'un manque de personnel.

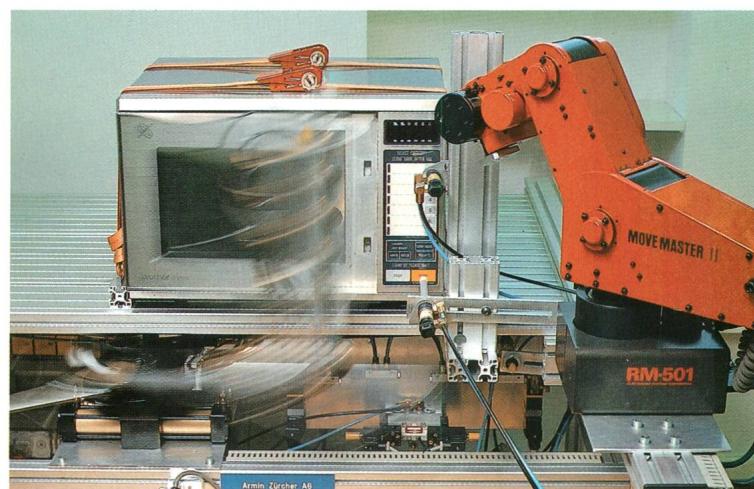
L'accroissement considérable des commandes d'essais enregistrées dans le domaine exigeant et prometteur que représentent les appareils électromédicaux a motivé la création d'un groupe spécialisé. Grâce à un service à la clientèle bien étayé, la capacité des Laboratoires d'Etalonnage a elle aussi été pleinement exploitée; le nom-

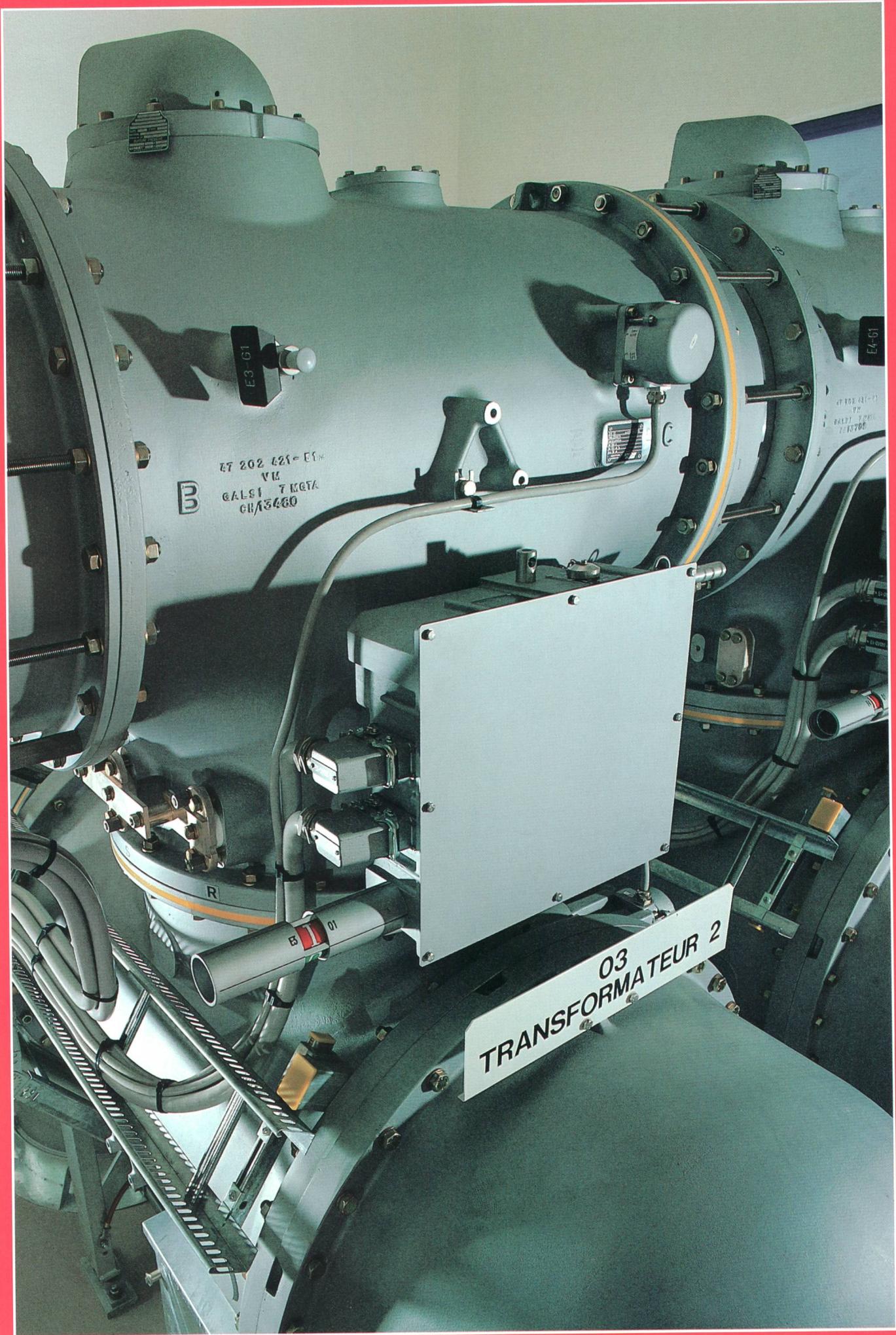
bre des groupes de mesure soumis aux essais (6000 objets testés) constitue un record absolu.

Outre les activités de tests, le travail de promotion revêt une importance grandissante. Au cours de l'exercice écoulé, l'organisation de visites des laboratoires de Zurich ainsi que la participation active à divers séminaires, conférences et expositions ont constitué autant de points forts.

D'autre part, les Laboratoires d'Essai et d'Etalonnage s'attachent à favoriser les échanges internationaux de certificats d'essai de par la participation aux systèmes de certification et l'établissement de contacts directs avec des pays qui ne sont pas en mesure d'accéder à de tels systèmes. Dans ce contexte, l'ASE a signé vers la fin de l'année la convention européenne de certification de câbles et lignes électriques harmonisés (HAR) ainsi qu'une déclaration d'intention avec des laboratoires d'essai à Hongkong et à Taiwan.

Pas du tout un rêve d'Extrême-Orient mais les contacts quotidiens des Laboratoires d'Essai et d'Etalonnage.





RÉPARTITION ÉCOLOGIQUE DE L'ÉNERGIE

INSPECTION DES INSTALLATIONS
A COURANT FORT

Technologies modernes et nouvelle compréhension de l'environnement exercent une influence marquée sur les installations à courant fort, dont le développement actuel est avant tout qualitatif. L'acheminement de puissances plus élevées sur les lignes de distribution existantes ainsi que la mise en œuvre de stations de couplage compactes et blindées se situent au cœur de cette évolution.

les projets d'installations à courant fort montrent que l'accent est mis sur la transformation des lignes existantes pour des tensions plus élevées. L'uniformisation du réseau haute tension à la tension nominale de 380 kV, générale en Europe, apparaît à cet égard très urgente. En Basse-Engadine, la ligne d'interconnexion au réseau autrichien a été réalisée en 1990 après une procédure de plusieurs années. Au sein du réseau interconnecté à 380 kV, des lacunes subsistent encore en Suisse romande ainsi que dans la région bâloise.

Les technologies modernes appliquées lors du transport et de la distribution de l'énergie, les conditions plus sévères imposées aux installations et qui visent à garantir le respect de l'environnement déterminent la nouvelle image des installations à courant fort. A cet égard, la gestion de l'exploitation et le profil des exigences régissant le choix du personnel affecté aux constructions, à l'exploitation et à l'entretien se trouvent modifiés:

- Les nouvelles stations de couplage sont pour la plupart d'exécution blindée et isolée au gaz. Fiables, ne prenant que peu de place, elles sont indépendantes de l'environnement et ne requièrent que peu de maintenance.
- Les réseaux de transport et de distribution sont de plus en plus contrôlés, protégés et centralement gérés par des systèmes électroniques les plus modernes. D'encombrement très réduit, les fibres optiques permettent une transmission des données sûre et exempte de perturbations.
- Les technologies modernes favorisent aussi la fiabilité des



réseaux de distribution, garantissant par là même la sécurité d'approvisionnement du pays. Cet aspect qualitatif prend une signification particulière face à la limitation de l'extension du réseau et à une utilisation plus grande des réseaux existants qui en découle.

En matière de sécurité du travail, la récente évolution de la technique du courant fort est aussi à saluer, en ce que l'employeur a l'obligation de prendre toutes mesures indiquées par l'expérience, applicables selon l'état actuel de la technique et en accord avec les circonstances données.

Dans le but de promouvoir la sécurité électrique et d'apporter une contribution à la formation continue du personnel spécialisé, l'Inspection des Installations à Courant Fort organise périodiquement des journées publiques abordant des sujets spécifiques et participe d'autre part à des sessions professionnelles d'autres organisations en y délégant des conférenciers. A mentionner en particulier les journées organisées au cours de l'exercice écoulé à l'intention des électriciens d'exploitation; elles

ont traité de questions relatives aux installations effectuées dans des locaux réservés à la médecine ainsi qu'aux installations et à la protection contre la corrosion des stations d'épuration des eaux. 3100 personnes au total ont pris part aux 7 journées mises sur pied. Fréquentée à elle seule par 230 personnes, la session s'adressant aux professionnels de la branche au Tessin a connu un succès particulièrement marquant.

Là où la haute tension fait l'effet d'une œuvre d'art, la technologie moderne en a été le signataire.





EXIGENCES ET DÉFIS NOUVEAUX

Le CSEE a profité de l'exercice sous revue pour peaufiner son nouveau profil. L'on a réussi à renforcer la gamme des prestations introduites au cours de ces dernières années et à gagner d'autres projets intéressants, par exemple dans le domaine de l'électronique spatiale.



les tests d'entrée et les dévermissements de circuits intégrés, telle a été la mission principale du CSEE durant les 10 premières années de son existence.

Cette mission initiale a été remplie au service de l'industrie suisse, lui évitant d'investir en moyens humains et matériels dans ce domaine. Depuis, les entreprises importantes ont acheté des machines de test aussi sophistiquées que celles du CSEE, et les circuits intégrés sont d'une qualité telle qu'un test par échantillonnage suffit pour certaines applications.

1990 aura été l'année de la con-

firmation du déclin rapide de ces activités, mission initiale du CSEE; mais celle d'une autre confirmation aussi: le besoin en Suisse d'un service de tests de circuits ASICs, souligné par le Programme d'Action Microélectronique de la Confédération, programme qui sera mis en place durant 1991 et qui s'appuiera sur le CSEE.

Mais la dimension critique et le renom du CSEE ainsi que la motivation de son personnel qualifié ne peuvent être basés uniquement sur les tests de séries de circuits intégrés; des projets de plus grande envergure sont nécessaires et ont été menés avec succès

en 1990: études comparatives de la fiabilité et analyses de circuits SMD (Composants montés en surface) pour les PTT, tests de durée de vie et mesures électro-optiques de diodes laser destinées aux télécommunications entre satellites pour l'ESA. Ce dernier projet a permis au CSEE d'acquérir une certaine notoriété dans le domaine spatial.

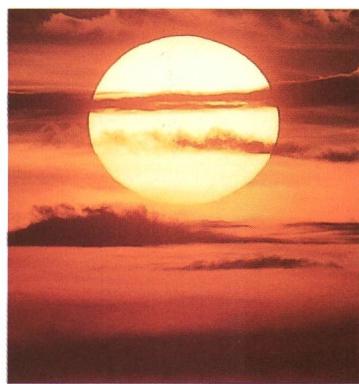
**Quand «Ariane» prend son envol,
le CSEE garde
les deux pieds
sur terre.**





ON RECHERCHE DES SPÉCIALISTES DYNAMIQUES

L'action du département Normalisation est caractérisée dans une large mesure par ses activités exercées au niveau international et européen et par la transposition des résultats obtenus dans l'œuvre de normalisation de l'ASE. Les revendications de la CE et de l'AELE visant à l'élaboration plus rapide de nouvelles normes et les efforts entrepris en vue d'une coordination et harmonisation sur le plan international y ont pris une part importante.



Le livre vert de la CE sur l'évolution de la normalisation européenne est l'expression logique de l'intégration économique au sein de l'espace européen dans son ensemble. Il préconise une accélération des travaux de normalisation en invoquant un plus grand engagement de l'industrie. La collaboration active de cadres compétents aux tâches de normalisation est depuis toujours recherchée par l'ASE. Aussi est-elle prête à ouvrir l'accès aux comités techniques internationaux afin d'assurer à l'économie suisse ses droits d'intervention. L'indécision toutefois avec laquelle une partie de l'industrie consent à déléguer ses spécialistes aux comités d'experts et commissions techniques n'est pas sans créer certains soucis. Nous nous trouvons là, comme le démontre bien le livre vert de la CE, devant un problème paneuropéen.

Le travail de normalisation ne peut et ne doit être l'apanage des professionnels des normes. Les utilisateurs de ces normes doivent de leur côté participer à leur élaboration. Car l'utilité qui en découle pour l'entreprise se situe plus dans la

collaboration active et l'influence concrète que dans l'acceptation des normes toutes faites.

Bien que le contenu du livre vert de la CE soit en général à qualifier de positif, l'ASE regrette qu'il n'y soit fait mention de l'élimination des actions parallèles de normalisation européenne et internationale, élimination qui constitue pourtant une nécessité urgente. La nouvelle convention passée entre le Comité Européen de Normalisation Electrique (CENELEC) et la Commission Electrotechnique Internationale (CEI) en vue de coordonner les travaux de normalisation se révèle à cet égard d'autant plus importante. L'ASE a collaboré activement à l'élaboration de cette convention.

L'exercice écoulé a connu un de ses points culminants lors de l'assemblée générale du CENELEC organisée par l'ASE à Lugano. Edouard Kiener, directeur de l'Office fédéral de l'énergie, transmit à cette occasion le message d'accueil du conseiller fédéral Adolf Ogi. Il insista tout particulièrement sur la volonté des autorités helvétiques de réaliser des économies d'énergie et fit comprendre sans ambages que certaines prescriptions gouvernementales seraient édictées au cas où les organisations suisses et européennes de normalisation tarderaient dans l'accomplissement de leurs tâches.

Afin d'éviter les directives de l'Etat, l'ASE favorise les initiatives privées. Elle continuera d'appuyer la normalisation par tous les moyens dont elle dispose afin de procurer aux utilisateurs la priorité en matière d'information.

Nouvelles normes suisses

Ont été éditées, entre autres, la norme de base «Prescriptions de sécurité fondamentales pour matériels électriques à basse tension» (elle couvre le domaine des produits pour lesquels il n'existe pas encore de normes spécifiques), les normes révisées relatives aux câbles isolés au caoutchouc ou au PVC harmonisés ou non harmonisés et la norme régissant les installations de compensation réactive et filtres harmoniques dans les réseaux basse tension (norme particulièrement importante en raison de l'augmentation de consommateurs non linéaires: elle constitue un complément essentiel à la norme sur les valeurs maximales admissibles des harmoniques de tension). Le résultat des discussions approfondies au sujet de l'étiquette de consommation d'énergie destinée aux appareils ménagers a été transmis à l'Office fédéral de l'énergie. D'importants thèmes actuels sont en relation avec les cellules et installations solaires, la toxicité des câbles et leur comportement vis-à-vis du feu, la révision des normes pour la fiabilité et l'aptitude à la maintenance, les normes concernant le large et important domaine de la compatibilité électromagnétique ainsi que les normes touchant le domaine électromédical.

Travail de normalisation moderne, cela veut dire initiative privée plutôt que directives de l'Etat.

COMITÉS NATIONAUX SUISSES CIGRE ET CIRED, PRIX DENZLER



PRIX DENZLER

Du 28 août au 1^{er} septembre a eu lieu, à Paris, la 33^e session de la CIGRE (Conférence Internationale des Grands Réseaux Electriques) avec une participation record de 2649 délégués venus de 65 pays. Dans 15 groupes techniques, 204 rapports traitant de la transmission et la répartition de courant électrique ainsi que la technique haute tension et son développement ont été discutés. Avec 8 rapports et 110 délégués, la Suisse fut très bien représentée. Les résultats de cette session ont fait l'objet d'un compte rendu paru dans le Bulletin ASE/UCS 81 (1990) 23, pages 69 à 81. Parallèlement, cette publication a présenté les sujets préférentiels pour la session 1992 de la CIGRE.

Lors de deux réunions du Comité National, on a discuté de questions afférentes à l'évolution future de la CIGRE, entre autres du problème des langues, tout en faisant l'analyse de la session 1990.

Au cours de cette année, le Comité National a tenu deux séances. Celles-ci ont été essentiellement consacrées à l'analyse et à l'évaluation des contributions suisses qui seront présentées au prochain congrès de Liège, en 1991. Fait réjouissant, sur les huit articles sélectionnés par le Comité National, six d'entre eux ont été retenus par le Comité technique CIRED. Ils seront tous présentés en séance plénière. Ceci souligne la valeur, sur le plan international, des rapports proposés.

Pour sa part, le Comité de Direction Scientifique (CDS) a accepté, sur recommandation du Comité technique, la présentation de 127 rapports lors du prochain congrès 1991. Le Comité de Direction Scientifique a également débattu des modalités de collaboration entre le CIRED et la CIGRE. Celles-ci sont maintenant bien clarifiées, en particulier dans le domaine des publications communes. Le Comité s'est penché sur la création de groupes d'experts dont l'objectif essentiel est de conseiller les présidents et les rapporteurs des séances du congrès. Une première expérience sera tentée en séance 1 (équipement de sous-stations) et sera étendue ultérieurement en cas de résultat positif. Finalement, le Comité a accepté la demande d'adhésion formulée par la Roumanie, qui devient ainsi membre correspondant du CIRED.

Suité à la dernière distribution de ce prix en 1989, la commission, par la force des choses, n'a guère fait parler d'elle au cours de l'exercice écoulé. Ni mises au concours, ni attributions de prix ne furent en effet au programme. Aussi s'agissait-il tout d'abord de reconstituer le nombre des membres, nombre fortement réduit par des démissions et un décès. La composition actuelle compte 8 personnes. Tout en affichant la compétence nécessaire pour mener à bien cette tâche, elle présente en plus un équilibre professionnel.

Le règlement revu au début de l'année ainsi que la nouvelle composition ont été à l'origine de réflexions fondamentales quant à la philosophie à appliquer lors du choix des sujets. Selon la volonté clairement exprimée par la commission, ceux-ci s'adresseront à un cercle aussi grand que possible de personnes orientées vers la technique. La préférence sera par conséquent donnée aux sujets d'intérêt général. Il doit en outre être possible à des personnes individuelles de participer à ce concours sans avoir recours à une infrastructure spéciale.

Lors de deux réunions à Zurich, les nouveaux sujets pour 1992 ont été élaborés avec efficacité et seront mis au concours dans le courant du 1^{er} trimestre 1991.

BUDGET 1992

COMPTES DE PROFITS ET PERTES	1992 1000 SFr.	1991 1000 SFr.
PRODUITS		
Cotisations des membres	2 954	2 591
Laboratoires d'Essai et Inspections des Installations à Courant Fort	39 105	38 308
Vente de normes	1 700	1 700
Produits divers	1 856	1 789
Total des produits	45 615	44 388
CHARGES		
Marchandises et matériels	1 080	1 195
Personnel	30 808	29 873
Entretien et réparations	898	988
Amortissements	2 400	2 400
Charges d'exploitation	1 036	1 066
Administration, publicité, impôts	3 053	3 002
Charges diverses	6 215	5 761
Total des charges	45 490	44 285
Bénéfice net	125	103